

Structure Fédérative de Recherche « Territoires en Réseaux »
Appel à projets internes 2019

Penser l'industrialisation de l'habitat
L'expérimentation des Cases Tomi et du système EXN à La Réunion

ED 454 - Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire

Porteur du projet

Manon Scotto

Laboratoire les Métiers de l'Histoire de l'Architecture, édifices-villes-territoires

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine, CS 12636
38036 Grenoble Cedex 2 (France)
T. 33 (0)4 76 69 83 39 / F. 33 (0)4 76 69 83 38

Résumé

Suite à la départementalisation de l'île de La Réunion en 1946, le territoire connaît un essor considérable de la construction, et plus particulièrement celle de logements sociaux.

Au même moment, la métropole promeut une industrialisation de l'habitat individuel, notamment dans le but de renouveler une production architecturale auparavant basée essentiellement sur les grands ensembles.

Nous avons fait le choix d'étudier le système constructif industrialisé EXN, conçu dès 1970 par l'architecte Fabien Vienne et le constructeur Maurice Tomi sur le territoire réunionnais, pour comprendre en quoi les Départements et Territoires d'Outre-Mer constituent un lieu d'expérimentation architecturale privilégié. En ce sens, nous identifions les DOM-TOM, et plus particulièrement ici La Réunion, comme des territoires à considérer de manière attentive afin de comprendre l'évolution de la conception du logement industrialisé en France dans les années 1970.

Stade d'avancement de la thèse

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une thèse en Architecture, intitulée « La réinterrogation du concept de trames en architecture par le processus d'industrialisation du bâtiment en France des années 1950 à 1980. »

Démarrée en janvier 2017 au sein du laboratoire les *Métiers de l'Histoire de l'Architecture, édifices-villes-territoires*, sous la direction de Catherine Maumi (HDR, Professeure en Histoire et Théories de l'architecture et des formes urbaines), cette thèse est financée par un contrat doctoral du Ministère de la Culture.

La problématique de cette recherche vise à comprendre *dans quelles mesures les enjeux politiques, économiques et techniques de l'industrialisation de la construction ont-ils influencé l'évolution de la fonction des trames en tant qu'outils conceptuels de l'architecte ?*

De cette problématique et des différentes notions qui la constituent émerge l'hypothèse selon laquelle la trame incarne, dans ce moment charnière de l'après Seconde Guerre Mondiale, un moyen pour les architectes de conserver un certain poids auprès des autres professions de la construction (ingénieurs, constructeurs, industriels) en assurant le rôle d'un outil à la fois conceptuel, technique et constructif. L'architecte trouve avec les trames l'outil maîtrisant à la fois l'art et la technique, quête perpétuelle de l'architecte sans cesse tiraillé entre son rôle d'artiste et celui de technicien.

Le corpus étudié pour cette recherche s'appuie sur différents projets de maisons industrialisées conçues en France métropolitaine et DOM-TOM entre les années 1960 et 1980, et qui mobilisent particulièrement la notion des trames dans le travail conceptuel des architectes.

La première année de thèse fut consacrée à un **état des lieux** des recherches existantes sur ces problématiques. Il a s'agit de mettre en place un état de l'art ciblé sur l'industrialisation de l'habitat individuel en France sur la période allant de 1950 à 1980 d'une part, et de s'attarder d'autre part sur des publications mettant en avant l'utilisation de l'outil conceptuel des trames en architecture.

La deuxième année de thèse a permis l'identification et la **sélection d'un corpus** d'étude pertinent au vu de ces questionnements, constituant à ce titre un travail important de

dépouillement de revues d'architecture publiées entre les années 1950 et 1980 et de recherches en archives. (Fonds Fabien Vienne et Philippe Vuarnesson, Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, Paris / Fonds Pierre Lajus, Archives départementales de Bordeaux).

Si le **travail de terrain** a déjà été engagé pour d'autres éléments du corpus étudié (Bordeaux), la proposition de recherche présentée ici met en avant la nécessité d'une phase d'exploration sur site à l'île de la Réunion. En effet, nous nous confrontons aujourd'hui à la difficulté d'accéder à ce terrain d'étude réunionnais, éloigné géographiquement, et pourtant majeur dans ce travail de recherche.

Enfin, la troisième année aura pour objectif d'analyser le corpus rassemblé suite à ce voyage d'étude, afin de pouvoir se consacrer pleinement au travail d'écriture de la thèse.

Description du projet

Dans une volonté de rentabilité et d'innovation, l'État français promeut dès les années 1960 l'industrialisation de l'habitat individuel à travers de nombreux concours ministériels. Le lobbying institutionnel tend à mettre de côté la construction à ossature bois, pourtant pertinente dans le cadre d'une industrialisation ouverte de l'habitat.

Si certains architectes français font le choix de se tourner vers des références scandinaves ou américaines, d'autres feront l'expérience d'une délocalisation vers les Départements et Territoires d'Outre-Mer.

Nous tenterons de comprendre dans quelles mesures les DOM-TOM constituent une terre d'expérimentation propice au renouvellement de la pensée de l'architecture industrialisée ?

Nous formulons notamment l'hypothèse selon laquelle les conditions géographiques et économiques extrêmes de ces territoires amènent les architectes à faire évoluer leurs procédés conceptuels en vue d'une rationalisation maximale. Ce contexte offrent alors aux architectes l'opportunité d'acquérir une force d'innovation capitale pour la conception d'un habitat industrialisé.

Afin d'illustrer nos propos, nous nous appuyons sur l'analyse du système constructif EXN proposé par l'architecte Fabien Vienne pour la production de logements industrialisés en bois à l'île de La Réunion.

Plus largement, il est question de comprendre comment une innovation technique nourrit un renouvellement de l'utilisation de concepts architecturaux.

L'étude de ce renouvellement de la conception architecturale passé est l'occasion de mieux saisir les enjeux d'innovation mis en jeu aujourd'hui, permettant la relecture de phénomènes comme celui de la standardisation de la construction ou encore de l'informatisation de la conception.

Approche méthodologique

Après avoir mené un travail d'exploration des revues d'architecture publiées entre 1950 et 1980 (Techniques et Architecture, Architecture d'Aujourd'hui) et effectué le dépouillement des fonds d'archives des concepteurs des projets retenus (pièces écrites et graphiques), il est

nécessaire aujourd'hui d'aborder une phase de terrain pour compléter l'analyse du système constructif EXN employé pour la construction de ces maisons préfabriquées.

L'approche méthodologique se développe en trois points essentiels :

- Effectuer un travail de **repérage** des opérations sur le territoire réunionnais
- Mettre en place le **relevé** des maisons identifiées (photographie, dessin, prise de notes)
- Effectuer des **entretiens** avec les différents acteurs mis en jeu autour de ces projets, que sont les habitants (observation des usages et des modifications du cadre habité : dégradation, appropriation, intégration dans un paysage en mutation), les collaborateurs de l'agence de Fabien Vienne (Rémy Meunier), les constructeurs (Usine Bourbon Bois, archives Maurice Tomi) et les partenaires politico-économiques (Société Immobilière du Département de la Réunion).

Une telle démarche d'observation in situ est également essentielle afin d'évaluer les liens plus ou moins proches existants entre les espaces projetés et ceux construits réellement. En effet, si de nombreux articles de presse ont été écrits sur les cases TOMI utilisant le système constructif EXN dans les années 1970, ce patrimoine reste aujourd'hui peu valorisé. Il est pertinent selon nous d'apporter avec cette recherche une analyse contemporaine et donc un regard critique sur cette proposition de logements industrialisés.

L'approche menée avec cette thèse en architecture défend ainsi le besoin de se servir du bâtiment comme archive afin de proposer en plus d'une approche historique de ce corpus, une confrontation à l'architecture dans sa dimension physique.

Enfin, ce déplacement sur le terrain étudié sera l'occasion de renforcer les partenariats avec les institutions culturelles et pédagogiques locales, notamment dans le but de valoriser auprès d'un public large ce patrimoine architectural, paysager et culturel du territoire réunionnais (DAC Océan Indien, CAUE Réunion, ENSA La Réunion (Antenne de l'ENSA Montpellier), Maison de l'architecture de La Réunion).

Dans cet objectif de valorisation, nous avons le projet de concevoir une exposition itinérante, qui s'appuiera notamment sur les échanges tissés avec ces partenaires.

Références bibliographiques clés

DELCOURT, Jean-François, *Regards sur l'architecture à Saint-Denis Ile de la Réunion*, Arts Graphiques Modernes, 1980, 127 p.

DELEMONTÉY, Yvan, GRAF, Franz, *Architecture industrialisée et préfabriquée : connaissance et sauvegarde*, PPUR, 2012.

DOUSSON, Xavier, *Jean Bossu : une trajectoire moderne singulière*, Editions du Patrimoine : Centre des monuments nationaux, 2014.

HAMBURGER, Bernard, VENARD Jean-Louis, *Série industrielle et diversité architecturale*, La Documentation Française, 1977.

MOLEY, Christian, *L'innovation architecturale dans la production du logement social*, Paris, Plan Construction, 1979.

TECHNIQUES ET ARCHITECTURE, « Systèmes de construction en bois : EXN », n° 345, décembre 1982-janvier 1983.

VIENNE, Fabien, VALAT, Jacqueline, BRASLAVSKY, Pierre, « L'architecture de recherche. Le Système « Trigone » », Techniques et Architecture, n°6, 27^{ème} série, mars 1967, pp 114-119.

ZEITOUN, Jean, *Trames planes. Introduction à une étude architecturale des trames*, Dunod, 1977.

Résultats attendus

La démarche qui est soutenue ici est celle de valoriser le travail de recherche mené dans le cadre de la thèse, et avec lui le patrimoine architectural réunionnais.

Il est également question de mettre en lumière le travail de conception réalisé par l'agence de l'architecte Fabien Vienne et par l'entreprise du constructeur Maurice Tomi, qui par leurs expérimentations ont contribué à innover dans le domaine de la production du logement social à La Réunion, tant par l'aspect économique des constructions, que par la facilité de montage sur chantier, ou encore l'esthétique architecturale réactualisée des cases créoles.

La nature des matériaux mobilisés avec ce projet de valorisation est variée, faisant appel à la photographie, au relevé du bâtiment, à l'archive orale récoltée auprès des différents acteurs de l'habitat individuel industrialisé à la Réunion (habitants, ouvriers, constructeurs) et à l'archive dessinée et/ou écrite qui retrace le processus conceptuel du projet.

Les objectifs sont alors multiples :

- Proposer **l'expertise d'un patrimoine architectural du XX^e siècle** encore peu valorisé au vu de son éloignement géographique de la métropole d'une part, et du caractère « ordinaire » de la typologie de l'habitat individuel.
- Faire de cette architecture un **outil pédagogique de communication** sur le patrimoine à la fois avec le public de l'île de la Réunion mais également avec celui de la métropole
- Mettre les expérimentations architecturales faites aux DOM-TOM en **perspective des tentatives métropolitaines** d'industrialisation de l'habitat, afin d'apporter un éclairage nouveau sur la production du logement en France.
- Recontextualiser **l'histoire et l'activité de l'entreprise Bourbon Bois** ayant permis la construction des maisons EXN, et qui constitue encore aujourd'hui un acteur majeur de l'économie locale.
- Apporter une **connaissance scientifique spécialisée** sur l'œuvre de Fabien Vienne. En effet, si une exposition de l'ensemble son travail a été proposée en 2015 par la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris (*Fabien Vienne. Point. Ligne. Surface. Volume*), présentant ses recherches sur les jeux, sur le mobilier ou encore l'urbanisme, il est question ici d'apporter une attention particulière sur le système constructif EXN, ayant

permis la réalisation d'habitat social industrialisé largement diffusé dans les DOM-TOM.

Livrables et perspectives

Un projet d'**exposition photographique** en partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et le laboratoire MHAevt est engagé pour présenter et partager les résultats de ce projet de recherche (voir lettre ci-jointe). Ce dernier comprendra une sélection de clichés photographiques des habitations EXN réalisés lors du séjour sur l'île de La Réunion, ainsi qu'un contenu scientifique permettant de contextualiser cette démarche dans le travail plus large de la thèse. Cette exposition sera conçue pour être itinérante, et ainsi pouvoir être accueillie par l'ensemble des partenaires de ce projet.

Un référencement des constructions EXN sera également engagé afin d'enrichir l'identification du patrimoine architectural du territoire réunionnais, et plus spécifiquement celui de l'habitat individuel. Il s'appuiera sur un relevé photographique et dessiné, et sur une analyse typologique et spatiale des constructions observées. Il se matérialisera par un **rapport écrit et illustré** dressant un début d'inventaire de ce patrimoine particulier.

La majeure partie de la production construite de ces maisons industrialisées selon le système EXN a été réalisée sur l'île de la Réunion. Le contexte particulier de l'île de la Réunion, par son éloignement géographique, me pousse ainsi à solliciter le soutien institutionnel de partenaires afin de rendre possible ce projet.

L'intérêt est donc à la fois de me permettre d'avancer dans les recherches menées dans le cadre de ma thèse, et de proposer en retour une production inédite, tant en termes de contenu graphique que scientifique.

Liens avec les axes de recherche de la SFR TeR

Cette proposition de recherche se positionne plus spécifiquement dans les problématiques de l'axe « **le bien-être et les ressources territoriales** », avec des questionnements relatifs à l'habitat comme patrimoine construit, témoin de pratiques sociales, de cultures constructives et d'enjeux politico-économiques.

Elle s'inscrit dans les objectifs que s'est fixés la SFR TeR (<https://sfr-territoires.univ-grenoble-alpes.fr/documents-0>) selon les trois points suivants :

1/ Associer savoirs scientifiques et expertise opérationnelle pour mieux comprendre les enjeux et évolutions associés aux villes et territoires

Nous défendons la position selon laquelle l'analyse et le regard scientifique portés par cette recherche nous permettront d'identifier et de mieux s'approprier les clés de compréhension de ce patrimoine construit, d'un point de vue technique, paysager et plastique.

Une telle connaissance contribuera notamment à enrichir et appuyer les projets d'intervention sur le patrimoine existant.

2/ Capitaliser les connaissances et assurer leur diffusion auprès de publics divers

L'habitat constitue ce que l'on pourrait appeler le « bien commun » d'un territoire, en incarnant un patrimoine à la fois bâti, social et culturel. Il est essentiel de sensibiliser les populations à l'architecture et donc au paysage qui forment leur cadre quotidien afin qu'ils puissent en saisir les richesses.

La volonté d'un apport de connaissances sur ce patrimoine architectural porte aussi l'objectif d'aider les acteurs locaux à comprendre ce qu'ils manipulent, qu'il s'agisse des architectes, des promoteurs ou des politiques. Il est question d'insister sur une nécessaire prise en considération de l'existant pour composer les projets contemporains tout en respectant l'histoire de la fabrication des territoires.

3/ Adopter une perspective interdisciplinaire

Cette recherche questionne l'architecture :

- Par une approche historique en sollicitant nombre de ressources d'archives
- Par une approche sociale en référence aux pratiques de l'habiter
- Par une approche constructive par l'analyse des systèmes innovants mis en place

Chercheure et laboratoire concernés

Manon Scotto / Doctorante en Architecture / Architecte DE

Laboratoire les Métiers de l'Histoire de l'Architecture, édifices-villes-territoires
EA 7445 / ED 454, Univ. Grenoble-Alpes

Partenaires socio-économiques et socio-culturels

Le **Ministère de la Culture** finance cette thèse par le biais d'un contrat doctoral à temps-plein entre janvier 2017 et décembre 2019, et constitue de ce fait un partenaire économique essentiel en permettant de mener à bien les études nécessaires à ce travail de recherche.

Un partenariat culturel est entendu avec **l'Association des amis de Jacqueline et Fabien Vienne**. Cette association dont l'enjeu majeur consiste en la valorisation de l'ensemble de l'œuvre des concepteurs (jeux, mobilier, urbanisme, architecture, géométrie) nous a paru un apport évident pour mener à bien un tel projet.

Un partenariat scientifique avec le **Centre d'Archives d'Architecture du XX^e siècle** (Paris) est établi. Le fonds d'archives de Fabien Vienne y étant conservé (434 ifa), ce projet de repérage des constructions réunionnaises est très étroitement lié avec le travail de dépouillement des archives écrites et dessinées de l'architecte mené depuis le début de ces recherches.

Dans le même sens, ce projet de recherche fait suite à une exposition organisée par la **Cité de l'Architecture et du Patrimoine** à Paris du 15 avril 2015 au 25 janvier 2016 « Fabien Vienne. Point. Ligne. Surface. Volume. » à laquelle nous avons participé. Ce séjour de repérage à La

Réunion s'inscrit ainsi en continuité de cette démarche de valorisation scientifique, apportant un regard spécifique sur le système constructif EXN conçu par l'architecte. En cela, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine est particulièrement intéressée par ce projet.

La version itinérante de l'exposition précédemment citée fut accueillie en 2016 par la **Maison de l'Architecture et de la Ville de Marseille**, en collaboration avec le **CAUE 13**. Le projet vise à renouveler un partenariat avec ces deux institutions culturelles, et poursuivre une démarche déjà engagée par le biais de la conférence « Joie de la géométrie + logement = vue mer, Fabien Vienne et la résidence Notre-Dame de la Garde » que nous avons donné à cette occasion.

La **Maison de l'Architecture de la Réunion** a confirmé son grand intérêt et son soutien à cette démarche.

Une collaboration avec d'autres institutions culturelles locales est aussi envisagée, et des contacts ont été pris avec la **Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien**¹, le **CAUE de la Réunion**, et la **Société Immobilière du Département de la Réunion**.

L'enjeu est de proposer à ces acteurs une version itinérante de l'exposition photographique, qui valoriserait de manière directe le patrimoine local réunionnais. Il est également envisagé de leur proposer une conférence présentant le travail d'analyse mené sur l'œuvre de Fabien Vienne à La Réunion, et qui s'adresserait à un public large.

Un partenariat avec **l'Ecole d'Architecture de La Réunion** et son école de rattachement, **l'Ecole d'Architecture de Montpellier**, est lui aussi projeté. Leur statut d'école d'architecture nous intéresse également par les échanges pédagogiques qui peuvent être envisagés avec les étudiants, pour les sensibiliser aux spécificités de leur territoire.

Calendrier prévisionnel sur 2019

Février 2019 : Séjour à La Réunion (3 semaines)

- Repérage des constructions (photographique et cartographique)
- Relevés des maisons (dessins, prises de notes)
- Rencontre des partenaires du projet EXN (collaborateurs de l'architecte, usine de construction Bourbon Bois, contacts issus de l'entreprise de Maurice TOMI)
- Réalisation d'entretiens avec les habitants des maisons EXN (surtout appelées cases TOMI sur l'île)

Mars à Septembre 2019 : Analyse des données collectées et commissariat de l'exposition

Octobre/Novembre 2019 : Exposition au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (vernissage et temps d'accrochage)

Décembre 2019 : Restitution des livrables

- Compte-rendu de l'exposition photographique
- Rapport synthétique

¹ Un appel à la consultation a été lancé par la DACOI pour la réalisation d'un pré-inventaire du patrimoine du XXe siècle à La Réunion (numéro de consultation : DACOI-2018-02), attestant de la pertinence de cette proposition de recherche qui s'inscrit totalement dans les problématiques de valorisation du patrimoine réunionnais.